

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 516 du 14 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1600355S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 66782 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525343S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2016:

Nury, Philippe Nigend : 136 244 Numéro de livret de solde : 5 323 944

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2016:

Baillet, Christophe Nigend : 125 563 Numéro de livret de solde : 5 244 401

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2016:

Gérard, Arnaud Nigend : 152 674 Numéro de livret de solde : 8 010 625

Dumesnil, Richard Nigend : 168 548 Numéro de livret de solde : 8 024 339

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2016:

Cattiaux, Eric Nigend : 237 805 Numéro de livret de solde : 8 086 879

Carton, Alexandre Nigend : 248 864 Numéro de livret de solde : 8 089 828

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2016.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*

D. GALTIER